

# Intégrer l'ESG dans la gouvernance de l'entreprise

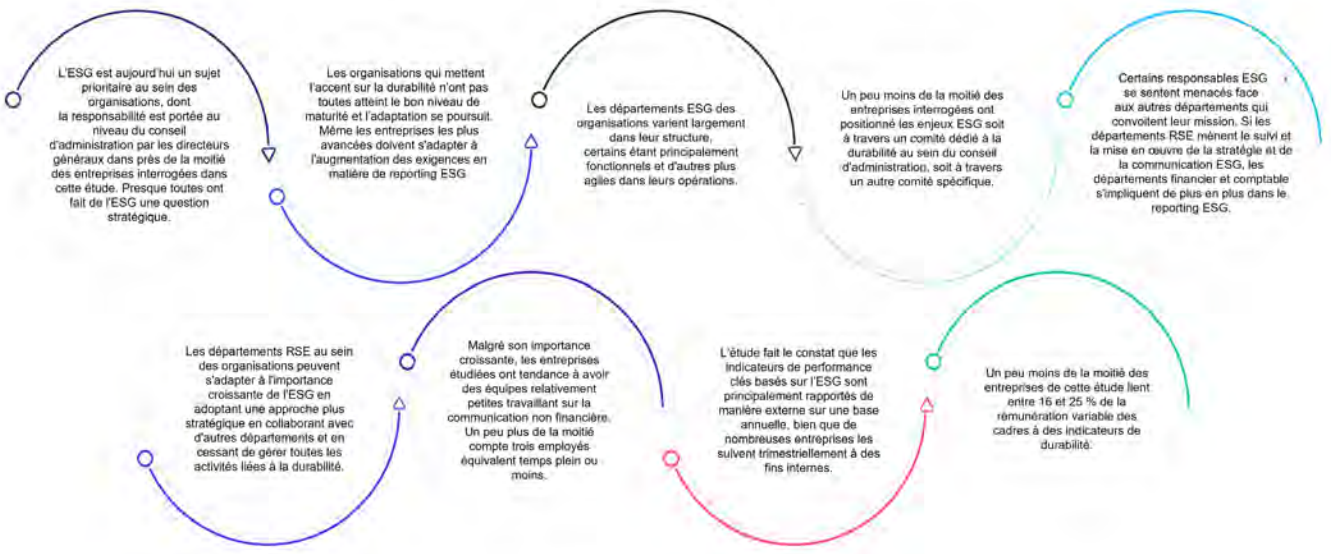
Comment adopter une approche stratégique ?

KPMG. Make the Difference.\*



Fruit d'entretiens avec 50 directeurs et responsables du développement durable dans près de 15 pays, cette nouvelle étude explore le fonctionnement de la prise de décisions en matière d'enjeux ESG au sein des entreprises, de leurs orientations stratégiques et perspectives futures. Préoccupation incontournable du dirigeant et des conseils d'administration face à la réglementation, l'entreprise progresse ainsi considérablement en maturité, mais reste en retard sur certains enjeux comme la biodiversité ou l'économie circulaire.

## Enjeux clés



## Qui engage sa responsabilité quant aux enjeux ESG ?

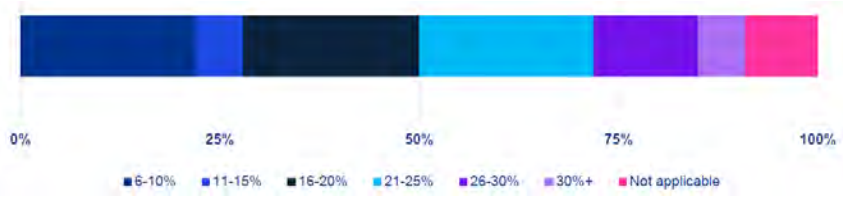
Sur les 50 entreprises analysées, les dirigeants sont majoritaires à assumer la responsabilité des enjeux ESG.



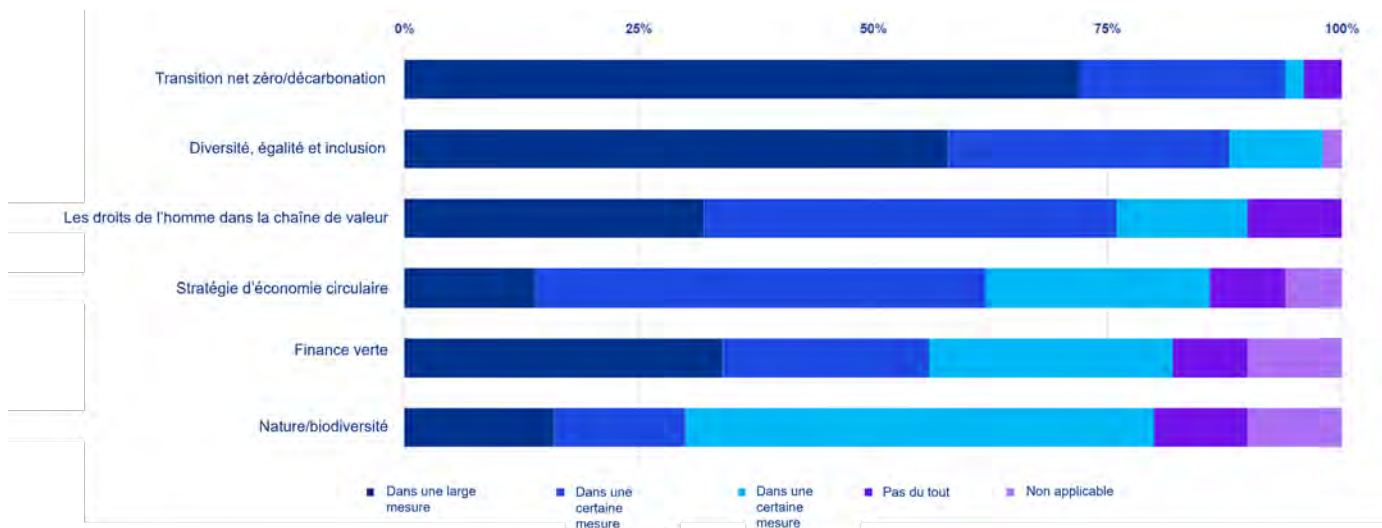
## Quel impact des indicateurs ESG sur la rémunération des cadres ?

**+50%**

des cadres estiment avoir plus de 20% de leur rémunération indexée sur des indicateurs ESG



## L'importance donnée aux enjeux ESG dans la stratégie



Télécharger l'étude complète



[www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)



\* KPMG. Pour Faire la Différence.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2024 KPMG S.A, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.